



MIKUNISS

ÉTÉ/AUTOMNE 2013, VOL. 1, N° 4



SOMMAIRE

Nouvelles de l'AMIK.....1
Gestion des pêches.....2
Formation des pêcheurs.....2
Keshken, de la mer à la table.....3
Conférence sur la gestion du bien commun.....4
Durable et rentable, la pêche au homard ?.....5
Suivi de la biodiversité des zosteraies.....6
Conservation du saumon.....7
Oiseaux migrateurs.....8
Campagne de sensibilisation.....9
Dossier spécial : Shashapin, les algues.....10

RATES À RETENIR

13-14 novembre

C.A. et A.G.A. de l'AMIK

Novembre et décembre

- Rencontre avec les Conseils de bande, pour le projet saumon
- Collecte de données sur la chasse aux oiseaux migrateurs

10 au 12 décembre

C.A. de l'AMIK et formation en gestion de conflit

NOUVELLES DE L'AMIK MODÈTES DE L'AMIK



Léo St-Onge, directeur général © AMIK

L'été et l'automne sont toujours des saisons d'effervescence pour l'AMIK. Or, 2013 a été encore plus chargée qu'à l'habitude, alors que l'équipe a géré de nouveaux projets dans les communautés, en plus de participer à plusieurs événements d'envergure, tant au Québec qu'à l'international.

Au plan politique, l'AMIK et ses communautés membres ont reçu un appui de taille de la part de l'Assemblée des Premières nations du Québec et du Labrador (APNQL). L'Assemblée a en effet adopté une résolution appuyant l'AMIK et ses membres dans leurs démarches pour obtenir des ententes signées avec le MPO, dans des délais ne mettant pas en péril leur situation financière.

HYDROCARBURES EN MILIEU MARIN

Toujours au plan politique, l'AMIK a déposé un mémoire, dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique sur les hydrocarbures extracôtiers, réalisée pour le compte de Terre-Neuve. Ce mémoire a fait l'objet de discussions avec toutes les communautés membres, ainsi qu'avec deux autres organismes issus du PAGRAO, soit l'Association de gestion halieutique autochtone

Mi'kmaq et Malécite (AGHAMM) et le Gespe'gewaq Mi'gmaq Resource Council (GMRC).

Par la suite, dans le cadre d'une rencontre de la table des Chefs de l'APNQL à Akwesasne, la nouvelle *Coalition nationale des Innus, Malécites et Mi'gmaq pour la protection du golfe du St-Laurent* a vu le jour. La Coalition vise à protéger le golfe du Saint-Laurent des risques posés par l'exploration pétrolière et gazière. Elle parle d'une seule voix lorsque des enjeux relatifs au golfe du Saint-Laurent seront soulevés. Les porte-parole de la Coalition sont le chef de Gespeg, Claude Jeannotte, et le directeur général de Mi'gmawei Mawiomi Secretariat, Troy Jerome.

CONTENU DE LA NOUVELLE ÉDITION

Dans cette nouvelle édition de *Mikuniss*, vous trouverez une mise à jour de nos activités, de même qu'un dossier spécial sur les algues, fruit d'une visite en Bretagne effectuée par notre biologiste, Soazig Le Breton.

Je profite de l'occasion pour remercier encore une fois nos membres et partenaires. Votre soutien nous permet de continuer à représenter et à mettre en valeur la culture et les valeurs innues, dans nos domaines d'activité. À toutes et à tous, *Tshinashkumitin*.

GESTION DES PÊCHES

GESTION DES PÊCHES?

Dans le secteur de la gestion des pêches, l'automne est la saison des bilans, l'occasion de réfléchir à ce qui pourrait être amélioré en vue de la prochaine saison de pêche. Serge Langelier, gestionnaire des pêches de l'AMIK, est ainsi impliqué dans plusieurs réflexions.

CHANGEMENTS MAJEURS AU MPO

Une des réflexions importantes en cours porte sur l'intégration des changements survenus dans l'offre de services aux pêcheurs par le MPO. Des décisions devront être prises quant au livre de bord électronique, à l'étiquetage des engins de pêche et au suivi des opérations en mer. Ces changements impliquent des coûts importants et leur intégration devra être faite de façon à ne pas mettre en péril les revenus des communautés.

CONSEIL CONSULTATIF MARITIME CANADIEN (CCMC)

Le gestionnaire des pêches participe annuellement aux rencontres du CCMC, afin de tenir les membres informés de la législation et des pratiques liées à la sécurité des bateaux de

pêche. Lors de la dernière rencontre, il a été informé de changements à venir dans la nomenclature du personnel naviguant, en lien avec l'adhésion du Canada à la Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (STCW). Ces changements auront des répercussions sur la fréquence des formations requises et les brevets.

FORMATION SUR LA GESTION DE CONFLITS

Un des mandats de l'AMIK est d'offrir un support aux coordonnateurs des pêches des communautés. Ce support peut prendre diverses formes, du suivi personnalisé au transfert d'informations, en passant par l'organisation de conférences ou de formations. Afin de répondre à une demande des coordonnateurs, une formation en gestion de conflits sera organisée pour le mois de décembre. Cette formation permettra d'outiller les participants, afin qu'ils sachent résoudre au mieux les conflits auxquels ils sont confrontés dans leur travail.

FORMATION DES PÊCHEURS

FORMATION DES PÊCHEURS?

Comme à chaque automne, l'AMIK coordonne les formations pour le personnel de pêche des communautés membres. Omer St-Onge, coordonnateur de la formation, collabore avec le gestionnaire des pêches de l'AMIK pour négocier l'entente avec le MPO. Il consulte aussi les communautés quant à leurs priorités de formation pour l'année et fait le suivi des participants.

Cette année, plusieurs cours seront dispensés: fonctions d'urgence en mer (FUM), travaux d'atelier (soudure et hydraulique), mécanique et ramendage. L'AMIK est fière de souligner que deux candidats innus continuent leur parcours professionnel pour l'obtention du brevet de capitaine classe IV. Shashaï Michel et Shukapesh André, de Uashat mak Mani-Utenam, sont présentement à l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec, située



Pêche au crabe des neiges © Omer St-Onge

à Grande-Rivière, afin de compléter des exercices de navigation simulée. Bravo aux deux candidats, qui font rayonner les pêches autochtones !

KESHKEN, DE LA MER À LA TABLE!

KESHKEN, DE LA MER À LA TABLE!

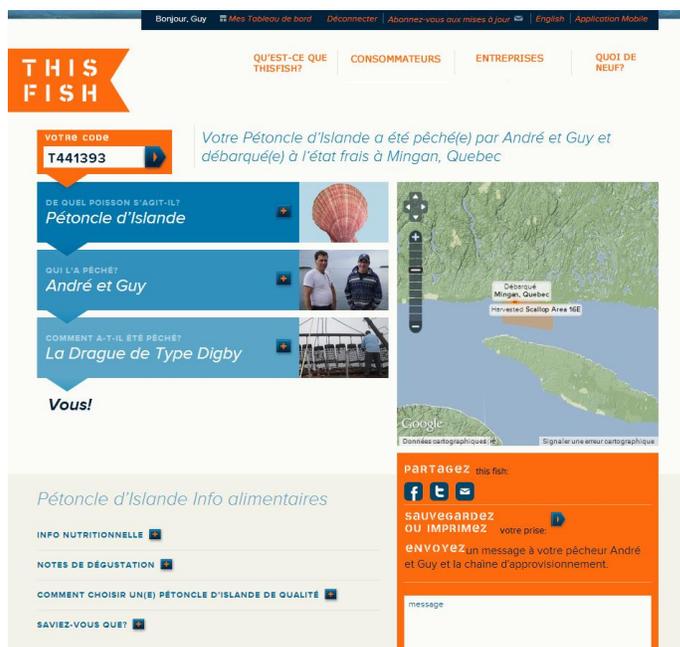
Keshken, la première vague, commence à déferler dans l'industrie de la pêche. Visant à certifier et valoriser l'authenticité des produits autochtones, ce projet de marque de certification comporte un volet important, celui de la traçabilité.

Grâce à un outil de traçabilité en ligne, ThisFish permet au consommateur de vérifier la provenance des produits qu'il achète, de la mer à la table. Cet été, un projet-pilote a été réalisé, en collaboration avec les Pêcheries Shipek, copropriété des communautés d'Ekuanitshit et de Pakua Shipu. L'objectif était de tester l'utilisation de l'outil pour la pêche au pétoncle. La chargée de projet de l'AMIK, Annie Gallant, a travaillé de concert avec les capitaines Guy Vigneault et André Longuépée, ainsi qu'avec Eric Enno Tamm, de ThisFish. L'équipe a pu bénéficier de la collaboration de l'usine de transformation de Havre St-Pierre pour mener à bien cette étape.

Le projet-pilote a aussi permis de créer les profils des pêcheurs de pétoncle et le portrait de cette pêche à Ekuanitshit, notamment le bateau et les engins utilisés, la valeur nutritive du pétoncle et autres informations alimentaires.

Les communautés d'Ekuanitshit et de Pakua Shipu sont les premières au Québec à utiliser l'outil de traçabilité ThisFish. Actuellement, 400 bateaux de pêche au homard au Canada atlantique, ainsi que plusieurs pêches en Colombie-Britannique, sont associés à ce système de traçabilité.

Le fait de retracer tout le cheminement du produit permet non-seulement au consommateur de vérifier la provenance de ce qu'il mange, mais permet aussi aux pêcheurs de recevoir les commentaires de leurs acheteurs et consommateurs. Cette transparence permet un rapprochement entre le consommateur et le pêcheur, qui voit aussi où son produit a été acheté. Pour tester l'outil ThisFish, il suffit d'aller sur le site <http://www.thisfish.info> et voyez vous-mêmes où a été pêché le pétoncle avec le code suivant : T441393.



Page d'accueil de ThisFish pour le pétoncle d'Ekuanitshit © Ecotrust Canada



Guy Vigneault et André Longuépée, capitaines © Ecotrust Canada

Pour plus d'information, contactez la chargée de projet Annie Gallant au (418) 968-3357

CONFÉRENCE SUR LE BIEN COMMUN CONFERENCE SUR LE BIEN COMMUN

Du 7 au 12 octobre dernier, notre directeur général a participé à une conférence internationale sur la gestion des biens communs. Tenue à Guérande, en Bretagne, cette conférence visait à réunir des acteurs de niveau international (Afrique, Asie, Amérique et Europe), porteurs d'expériences de gestion en bien commun des ressources naturelles.

La gestion du bien commun implique d'abord une ressource (ou un territoire). Il peut s'agir d'une ressource matérielle (rivière, forêt, etc.) ou immatérielle (un savoir, un code génétique, une œuvre d'art, etc.). C'est le fait qu'une ressource soit gérée en commun qui va qualifier cette ressource de bien commun ou non. Une communauté peut ainsi décider de se regrouper et de s'auto-organiser pour gérer les conditions d'accès et de protection de la ressource (ou du territoire).

Proposée par le Conseil canadien des pêcheurs professionnels (CCPP), la présence de l'AMIK à cet événement avait comme objectif de présenter la gestion des pêches réalisée par l'AMIK et ses communautés membres. La présentation du directeur général a donc porté sur le contexte de gestion des pêches au Canada, mettant en exergue les différences entre les pêches autochtones et allochtones. Par la suite, l'aspect communautaire des pêches autochtones a été abordé plus en détail et la pêche au saumon a été utilisée comme étude de cas.

En effet, le saumon atlantique est l'une des espèces pour lesquelles les communautés sont réellement appelées à faire une gestion, dans la mesure où les pêches commerciales sont encore gérées par Pêches et Océans Canada.

Cette gestion s'est redéveloppée depuis les années 1990, c'est-à-dire depuis la reprise des droits sur les rivières. Traditionnellement, la gestion de la pêche était faite par les familles et basée sur le respect, le partage et le troc. Aujourd'hui, la gestion est sous la responsabilité des Conseils de bande ou d'organismes désignés par ceux-ci.

Chaque communauté a développé son propre modèle de gestion, en fonction des enjeux et des problématiques présents dans sa communauté. Cependant, les communautés font face à certains enjeux communs :

- ... Le défi de concilier gestion du bien commun avec l'exercice d'un droit ancestral individuel ;
- ... Le financement des activités de gestion ;
- ... Le suivi des prises et l'application de sanctions collectivement acceptées, dans un contexte de droit ancestral individuel ;
- ... La prise en compte du statut en péril de l'espèce dans l'élaboration des mesures de gestion ;
- ... L'implication des populations dans la gestion du saumon ;
- ... Le partage d'informations dans et entre les communautés.

La conférence aura permis de tisser des liens avec de nombreux intervenants et d'identifier des partenariats de recherche potentiels. Le directeur général invite tous les membres intéressés par le sujet à le contacter. Le site web de l'événement est aussi accessible au <http://www.terre-citoyenne.org/fr/des-initiatives/guerande-2013.html>



Participants à la conférence de Guérande © Pierre Mollo

DURABLE ET RENTABLE, LA PÊCHE AU HOMARD ?

L'équipe de l'AMIK, en collaboration avec Pêcheries Uapan de Uashat mak Mani-Utenam, a réalisé cet été un échantillonnage de homard dans la baie des Sept Îles. À bord du *Savoyard*, bateau appartenant à Pêcheries Uapan, les biologistes ont mesuré les caractéristiques biologiques et la structure démographique de la population de homard présente dans la zone de pêche. Ces informations incluaient la taille, le sexe, le stade de maturité des œufs et le poids.

Ce projet a été initié au printemps 2013, quand l'AMIK a été approchée par la communauté de Uashat mak Mani-Utenam pour évaluer le potentiel commercial de la pêche au homard. Des scientifiques de Pêches et Océans Canada (MPO) à l'Institut Maurice-Lamontagne, la biologiste de l'AMIK et une chargée de projet ont travaillé conjointement à l'élaboration du protocole de recherche. L'objectif principal du projet était de déterminer si les concentrations de homard présentes dans la baie des Sept Îles sont susceptibles de supporter une pêche commerciale à long-terme.

Jusqu'à récemment, l'information disponible sur l'état des stocks de homards dans la zone de gestion 18D (qui inclut la baie des Sept Îles) restait fragmentaire, étant donné le faible effort de pêche déployé. Plusieurs raisons peuvent expliquer la faible popularité de cette pêche, dont : la rentabilité compromise par des incidences de braconnage et la période de pêche qui coïncide avec un fort achalandage de plaisanciers dans la même zone.

L'analyse des données récoltées est présentement en cours. L'AMIK espère que l'information recueillie à bord permettra d'alimenter la prochaine évaluation des stocks de homard, tenue aux trois ans par le MPO.



Préparation des cages pour l'échantillonnage © AMIK



Prise de mesures sur un homard © AMIK

Pour plus d'informations, contactez Soazig Le Breton au (418) 962-0134 ou Limoilou-Amélie Renaud au (418) 962-3304.

SUIVI DE LA BIODIVERSITÉ DES ZOSTERAIES ΣΟΛΙΑΙ ΔΕ ΓΥ ΒΙΟΔΙΑΕΚΣΗΛΕ ΔΕΣ ΣΟΣΤΕΚΑΙΕΣ

Cette année encore, l'équipe de l'AMIK a assuré le suivi de deux zosteraies de la Côte-Nord, dont une à l'embouchure de la rivière Romaine et l'autre dans la baie des Sept îles. Ces inventaires ont lieu deux fois par année (en juin et en septembre), depuis 2008 pour la baie des Sept îles et 2009 pour l'embouchure de la rivière Romaine.

Les zosteraies sont des herbiers constitués en majeure partie d'une plante marine, la zostère. Ce sont des écosystèmes particulièrement importants au plan écologique, car ils constituent un habitat vital pour plusieurs espèces, dont la morue franche et l'anguille d'Amérique, deux espèces en périls. En outre, les zosteraies jouent un rôle majeur pour la biodiversité et la productivité du golfe du Saint-Laurent, sans compter que la présence de zostère peut aider à contrer le processus d'érosion des berges. L'importance de ces écosystèmes et des services écologiques qu'ils offrent justifie l'intérêt de ce suivi, dans une optique de conservation de l'habitat et des ressources aquatiques.

L'objectif de cette étude est donc de suivre l'évolution, à travers le temps, de la diversité des poissons associés aux zosteraies, ainsi que de l'état des herbiers. Les données récoltées sont publiques. À chaque année, depuis 2010, un rapport sommaire est produit pour présenter les résultats des inventaires. Ces rapports sont disponibles sur le site internet de l'AMIK.



Zostère marine © AMIK



Échantillonnage, embouchure de la rivière Romaine © AMIK

CONSERVATION DU SAUMON CONSERVATION DA ZAWON

Le projet de conservation du saumon atlantique dans les sept communautés membres avance à grands pas. Depuis ses débuts en juillet 2012, plusieurs activités ont été réalisées, grâce entre autres au support des conseils de bande et des communautés.

Pour rappel, le projet comporte quatre objectifs principaux :

1. Favoriser l'arrimage entre les méthodes de gestion du saumon issues des connaissances traditionnelles autochtones (CTA) et celles issues des sciences ;
2. Assurer la préservation et la transmission des CTA sur la conservation du saumon, par le biais de partages intergénérationnels ;
3. Sensibiliser les jeunes à la biologie du saumon et aux menaces (destruction ou modification de l'habitat, pêche illégale, etc.) ;
4. Responsabiliser les adultes des communautés envers la conservation du saumon, par le biais de rencontres et de diffusion d'informations.

BILAN DES ACTIVITÉS

À ce jour plusieurs activités ont été mises en œuvre. Au plan des activités scolaires, les deux ateliers dans les écoles primaires innues se sont soldés par la relâche, en juin, de centaines d'alevins élevés avec fierté par les jeunes eux-mêmes. Le matériel laissé dans les écoles va permettre de renouveler l'expérience dans les années qui suivent. Des ateliers de partage entre les jeunes du secondaire, des aînés et des intervenants ont déjà débuté dans certaines communautés. Les derniers ateliers auront lieu au cours de l'automne. Il s'agit là de créer une occasion d'échanger sur le saumon, ainsi que sur l'histoire, la culture et les valeurs qui y sont associées.

Au cours de l'été dernier, la collecte de connaissances traditionnelles sur le saumon s'est poursuivie dans les communautés. Les aînés ont très généreusement donné de leur temps et transmis leurs connaissances. D'ailleurs, leurs réponses et celles des intervenants ont permis de rédiger des portraits-diagnostic, présentement en cours

de rédaction, qui seront distribués dans les communautés dans les semaines à venir.



Atelier de partage au secondaire, Pessamit © AMIK

Après plusieurs semaines de tournage, le documentaire sur le saumon intitulé «*Akuatutu*», qui signifie faire attention en français, est en cours de montage. Rien n'aurait été possible sans le soutien incroyable de toutes les communautés. Depuis l'automne, un travail de traduction et de montage est en cours afin de le réaliser entièrement en innu.



Tournage lors de la capture de géniteurs, Pessamit © AMIK

Un dépliant sur le saumon est également en cours de création. Cet outil servira à sensibiliser les gens des communautés à la protection du saumon, à travers les paroles d'aînés et d'intervenants des communautés.

ACTIVITÉS À VENIR

Les semaines à venir seront extrêmement occupées. Les chargées de projet de l'AMIK iront présenter dans les communautés les portraits diagnostics, fruits de plusieurs mois de travail. Ils seront présentés aux Conseils de bande ainsi qu'aux participants du projet, avant d'être présentés à la population en même temps que le documentaire. La tournée de présentation de ce dernier et la distribution des dépliants auront lieu au cours du mois de janvier 2014. Ces activités clôtureront ce projet de 18 mois, mais une suite est déjà en développement.

OISEAUX MIGRATEURS OISEAUX WICKALEAK?

Le projet de collecte d'informations sur la récolte d'oiseaux migrateurs s'apprête à entamer sa troisième et dernière année. À travers les yeux expérimentés des chasseurs innus, ce projet vise à répertorier les principales espèces d'oiseaux chassés et à mieux comprendre les changements qui affectent les oiseaux nordiques. L'an passé, plus d'une centaine de chasseurs ont partagé leurs données de récolte ainsi que leurs constatations sur des changements qui auraient pu affecter leur succès de chasse. Par exemple, plusieurs chasseurs ont rapporté que les changements de température et le dérangement occasionné par les activités industrielles semblaient avoir un impact sur les patrons de migration et l'abondance des canards et des outardes.

Limoilou-Amélie Renaud, chargée de projet à l'AMIK, organise présentement ses prochaines visites dans les communautés membres. Encore cette année, elle espère rencontrer des chasseurs désireux de partager bénévolement leurs connaissances sur la faune ailée. Le projet se déroule sous forme d'entrevues, pendant lesquelles les chasseurs sont invités à décrire leur chasse de l'année en cours. Un volet de l'entrevue porte aussi sur la présence de deux espèces en

PARTENAIRES DU PROJET

Le projet est réalisé grâce à de nombreux partenaires : conseils de bande, écoles primaires et secondaires innues, Musée Shaputuan, Musée régional de la Côte-Nord, Institut Tshakapesh, Institut de développement durable des Premières nations du Québec et du Labrador, Chaire de développement durable du Nord, Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, Fondation David-Suzuki et ministère des Ressources naturelles. Les généreux bailleurs de fonds du projet sont le programme de Mise en valeur des habitats du saumon atlantique de la Côte-Nord, le Fonds autochtone pour les espèces en péril du gouvernement du Canada, le Forum jeunesse Côte-Nord, Service Canada via le programme Nouveaux horizons pour les aînés, Mountain Equipment Co-op, la Fondation de la faune du Québec et la Fondation pour la conservation du saumon atlantique.

péril, soit le garrot d'Islande et l'arlequin plongeur. Financé par le Service canadien de la faune, le projet se terminera par la production d'un rapport final au plus tard en mars 2014. Ce rapport sera remis à toutes les communautés participantes, à la fois pour diffuser l'ensemble des informations colligées et pour souligner l'importance de cette chasse pour les Innus.



Chasseurs et interprète d'Unamen Shipu © AMIK

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

La campagne de sensibilisation à la préservation des habitats naturels du territoire traditionnel innu, qui a débuté en janvier dernier, tire maintenant à sa fin. Dans le cadre de cette campagne, les élèves de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années des écoles d'Ekuanitshit, d'ITUM et de Pessamit ont participé à plusieurs activités, dont un atelier de sensibilisation, un nettoyage de plage et un atelier d'implication, où ils ont su faire leur part pour le territoire, à travers des projets à l'école et à la maison.

Suite à ces activités, on constate que l'intérêt et la volonté de préserver le territoire sont bien présents chez les élèves. Dans un questionnaire qui leur a été remis, tous affirmaient trouver important de protéger les habitats naturels du territoire traditionnel.

« SI TU VOYAIS QUELQU'UN DÉGRADER LE TERRITOIRE, QUE SOUHAITERAIS-TU LUI DIRE ? » QUELQUES RÉPONSES DES JEUNES...

- ... « Je lui expliquerais que c'est dangereux pour les animaux et que ça pollue. Je lui dirais de ramasser ses déchets et de faire attention. »
- ... « Arrête!! Tu dois jeter les déchets dans la poubelle ! » Lorsqu'il dira pourquoi : « Parce que notre planète est en danger de pollution. S'il n'y a pas de ressources ni d'animaux, comment va-t-on répondre à nos besoins ? »
- ... « Arrête de jeter des choses, on vous ramasse tout le temps nous autres ! »
- ... « Hé toi ! Tu dégrades notre territoire ! »

Il n'y a pas que les élèves qui ont été interpellés par cette campagne. En effet, des capsules environnementales de l'AMIK ont été diffusées à la radio. De plus, c'est l'ensemble des communautés qui a été invité à participer aux nettoyages de plage.

De plus, dix panneaux de sensibilisation bilingues seront installés dans les communautés participant au projet. Ces panneaux visent à rappeler à chacun de rapporter ses déchets lors d'activités en nature. Sur les panneaux



Atelier d'implication à l'école Tshishteshinu, ITUM © AMIK

figureront aussi des dessins faits par des élèves dans le cadre d'un concours de dessins. D'ailleurs, nous profitons de l'occasion pour féliciter tous ceux qui ont participé, dont les gagnants, qui se sont mérité un nouveau vélo !

Enfin, l'AMIK est heureuse d'annoncer qu'elle a signé des ententes d'engagement avec les écoles primaires et les Conseils de bande, afin de poursuivre les activités. Des troussees éducatives ont ainsi été remises aux écoles. En outre, les Conseils de bandes, en partenariat avec les écoles, organiseront au moins trois autres nettoyages de plage (ou d'un autre type d'habitat naturel). C'est encourageant et porteur d'espoir de voir les jeunes s'impliquer, encourageons-les en faisant nous aussi notre part pour préserver la Terre-Mère !

PARTENAIRES DU PROJET

Ce projet de l'AMIK est rendu possible grâce au programme ÉcoAction d'Environnement Canada, au Fonds de développement régional de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord et à la Fondation de la faune du Québec. Les nettoyages de plages ont aussi été réalisés avec l'aide de nombreux commanditaires : la Caisse populaire Desjardins de Mingan-Anticosti, Maxi, Canadian Tire et Mountain Equipment Co-op.

DOSSIER SPÉCIAL : SHASHAPIN, LES ALGUES MARINES

DOSSIER SPÉCIAL : SHASHAPIN, LES ALGUES MARINES

L'AMIK et ses membres s'intéressent au potentiel des algues depuis quelques années déjà. Cet intérêt s'explique par leur énorme potentiel de développement pour les communautés côtières. En effet, les algues sont utilisées dans une foule de domaines : pharmaceutique, cosmétique (algorithérapie), biotechnologie, textile, peinture, industrie biomédicale, etc. Les algues sont également utilisées dans le processus du traitement des eaux usées, dans l'alimentation animale, ainsi que séchées et broyées comme engrais depuis le 19^{ème} siècle.

MISSION TECHNOLOGIQUE ET COMMERCIALE

Afin de continuer à explorer les possibilités de développement liées aux algues et diversifier l'information transmise aux membres, Soazig Le Breton, biologiste à l'AMIK, a participé en octobre à une mission technologique et commerciale en France. Tenue à St-Malo, la mission portait sur les extraits et ingrédients marins.

Cette mission visait à développer des opportunités d'affaires, de partenariats et de transferts technologiques entre le Québec et la France, dans le secteur des extraits et ingrédients d'origine marine.

Organisé par le *Consortium BioMar-Innovation*, en collaboration avec le *Centre de Biotechnologies en Bretagne* (CBB Développement), le projet a été soutenu financièrement par le *Fonds franco-québécois de coopération décentralisée*, la région Bretagne et St-Malo agglomération. La délégation québécoise de douze personnes était formée d'industriels du secteur des biotechnologies marines, de chercheurs et d'organismes intéressés en recherche et commercialisation d'extraits ou d'ingrédients d'origine marine.

Cette mission a permis aux participants de visiter des centres de recherche et entreprises bretonnes impliqués dans le domaine (CEVA et Goëmar), d'assister à un atelier sur la réglementation cosmétique européenne, tout en faisant de nombreuses rencontres d'affaires. En tout, 110 rendez-vous d'affaires ont ainsi été organisés entre partenaires québécois et français.

PORTRAIT DES VISITES

Les participants ont d'abord pu visiter le *Centre d'étude et de valorisation des algues* (CEVA), en Bretagne. Situé dans la première région européenne productrice d'algues, et en bordure d'un important champ d'algues sur un territoire propice à leur culture, le CEVA est le seul centre technique en Europe dédié à l'étude et à la valorisation des végétaux marins. Le CEVA met en œuvre une recherche appliquée sur les algues (macro & micro), les végétaux marins, et les biotechnologies marines. Il assure en particulier le transfert des connaissances scientifiques issues du monde académique vers le domaine industriel.



Participants québécois à la mission en France © AMIK

Les participants ont par la suite eu l'opportunité de visiter les installations de la société GOËMAR. Cette entreprise a pour activité principale l'élaboration de produits propres à destination des filières agricoles, dans le domaine de la nutrition et de la protection des plantes. Leurs solutions tirent leurs principes actifs d'une matière première naturelle, l'algue. Ils conçoivent principalement deux types de produits : les vacciplants et les physioactivateurs.

Les vacciplants sont des produits favorisant la stimulation des défenses immunitaires de plantes, basé sur le principe actif naturel, sans toxicité sur l'homme et sur l'environnement : la laminarine (issue d'une algue alimentaire, la laminaire). Ce produits naturel est une

alternative aux pesticides, efficace et sans impact, par rapport aux produits de protection chimiques habituels.

De leur côté, les physioactivateurs sont des produits pouvant favoriser l'activation des mécanismes moteurs mis en place par la plante pour capter les éléments du sol ou bien l'activation des hormones de la floraison, indispensables au bon déroulement de la croissance précoce du fruit. Ce résultat est atteint par l'entremise d'un principe actif essentiel : les oligosaccharines.



Expérimentations chez GOËMAR © AMIK

SANTÉ, MER ET ALGUES

Par la suite, les participants ont assisté aux deuxièmes rencontres scientifiques «Santé, Mer & Algues», qui réunissaient durant deux jours des scientifiques français et des industriels autour de la biodiversité marine, dans les domaines de la santé, de la cosmétique et de la nutrition. Les présentations portant sur les recherches et applications dans ces domaines ont permis à l'AMIK d'en apprendre davantage sur les possibilités économiques en lien avec les cosmétiques.

Les algues sont utilisées dans les cosmétiques pour leurs multiples propriétés, à la fois hydratantes, nourrissantes, régénératrices, amincissantes, drainantes, détoxifiantes, apaisantes, reminéralisantes et antiseptiques. Le potentiel des algues en cosmétologie est très important et les recherches et le développement de produits demeureront des secteurs à suivre dans les prochaines années. Pour plus d'information, communiquer avec

Soazig Le Breton (418 962-0134) ou visiter le site web des rencontres, au www.sante-mer-algues.com.

BIOMASSE ALGALE SUR LA CÔTE-NORD : SUITE DU PROJET

En 2011-12, l'AMIK a réalisé un projet d'évaluation de la biomasse algale sur le littoral de la Côte-Nord. Plus d'une dizaine de sites ont ainsi été échantillonnés, entre Les Escoumins et Havre-St-Pierre, afin d'évaluer le type et la quantité des algues brunes présentes. Le rapport du projet a été publié en décembre 2012. Il rendait accessible au public les données de diversité, d'abondance et de localisation des algues inventoriées.

Afin de faire suite à ce projet, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a accepté de financer la rédaction d'une étude présentant les divers produits et débouchés existants, afin de faciliter le développement de projets de mise en valeur des algues brunes du littoral. Par la suite, une tournée des communautés sera potentiellement organisée, dans le but de présenter le projet et les résultats de l'étude. L'objectif à long terme est d'encourager la création d'emplois dans les communautés, en favorisant la diversification de l'économie et la mise sur pied d'entreprises ou de coopératives locales.



Échantillonnage d'algues en 2012 © AMIK